

Un parcours à la découverte du parc éolien situé sur le territoire. Ce sentier vous mènera également à Canlers, un village où il fait bon vivre. L'authenticité sera au rendez-vous tant au détour de chemins boisés qu'au milieu des champs.

Abbaye Sainte-Marie au Bois :



L'abbaye de Ruisseauville était réputée pour l'érudition de ses moines et fut l'objet de nombreux pèlerinages à Notre-Dame-de-Foy à partir du début du XVII^e siècle : l'abbaye avait acquis une copie de la statuette belge et on venait de toute la région vénérer la Vierge de Ruisseauville. L'un des moines de l'abbaye, Augustin Desmons, écrivit alors un recueil recensant tous les miracles accomplis par la Vierge.

L'abbaye fut entièrement restaurée au début du XVIII^e siècle, dotée d'une église abbatiale dont la tour semble avoir été aussi haute que la cathédrale de Saint-Omer. Mais la Révolution sonna le glas du monument : ses biens, sa bibliothèque, son mobilier, furent vendus, brûlés, volés, et sa tour fut abattue par son dernier propriétaire, acquéreur de la ferme de l'abbaye. Il ne reste rien de l'abbaye, si ce n'est l'allée qui y menait. La ferme qui conservait quelques vestiges de murs de l'abbaye ayant subi les bombardements du site V1 allemand installé dans les alentours.



L'Eglise Saint Nicaise :

Les paroissiens étant privés de leur sanctuaire après la démolition de l'église abbatiale, la chapelle du village fut aménagée pour faire office d'église. Bâtie en 1664 par les moines de Ruisseauville et dédiée à Notre-Dame-du-Joyel, la chapelle avait été vendue à la Révolution à un certain Forêt qui en avait prélevé le fer et la charpente pour les besoins de la construction de son cabaret, à l'entrée de Fauquembergues. Contre une indemnité de 400 Francs qu'il réclama, la commune récupéra et restaura ce qui restait de la bâtisse qui devint l'église Saint-Nicaise, du nom de l'ancienne église paroissiale. À partir de 1854, on pensa à faire reconstruire l'église de fortune du village.



L'église est encore appelée Notre-Dame-du-Joyel par les habitants de Ruisseauville, dédicace de l'ancienne chapelle. Saint-Nicaise était le patron de l'église abbatiale démolie et le transfert du lieu de culte à l'ancienne chapelle amena l'édifice à avoir deux dédicaces.

La Chapelle Notre-Dame de Foy :

La chapelle dédiée à la Vierge, bâtie en 1624 près de la ferme de l'abbaye, fut relevée et restaurée par l'abbé Delétoille en 1958. Son portail est surmonté de la pierre armoriée de Philippe de Lannoy, autrefois apposée au-dessus du porche d'une grange de la ferme, avant la Seconde Guerre mondiale. La chapelle est entièrement bâtie de blocs de grès assemblés d'un mortier très épais.



A petits pas :

L'association A Petits Pas rayonne dans de nombreux domaines : loisirs éducatifs, culture, écotourisme, création d'activités...le tout dans un cadre dépayssant et verdoyant. Les 14 co-porteurs de projets participent à une dynamique de développement local, dans un souci de promouvoir le tourisme rural. A Petits Pas

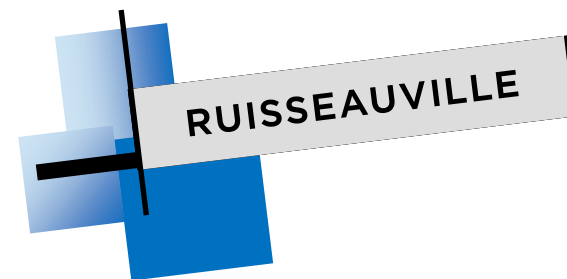


propose aussi une façon inédite de découvrir le territoire, grâce à la randonnée pédestre accompagnée d'ânes. Un moment de partage ludique, en communion avec la nature.



Ostwind, parc éolien « la chapelle Sainte Anne » :

OSTWIND est à l'origine du développement et de la construction du plus grand ensemble éolien de France. Un véritable challenge initié en 2001 par la Communauté de Communes du Canton de Fruges pour assurer un avenir serein et plus attractif à son territoire. Le parc de Fruges est aujourd'hui une référence absolue pour la filière éolienne. Ce sont ainsi 70 éoliennes, installées sur 16 sites différents dans le territoire de Fruges dont « la chapelle Sainte Anne », qui ont été mises en service de 2007 à 2009. De plus, l'installation des parcs éoliens a permis la création de plus de 100 emplois directs et indirects, liés aux activités locales de maintenance et de gestion des éoliennes.



« Les Hauts Liens »

11 km - 2h45



Départ : Rue de l'Abbaye (mairie)

Balisage : Jaune (PR)

Carte IGN : 2204SB | 2206SB

Office de Tourisme Haut-Pays Côte d'Opale

Tél : 03.21.81.98.14 - contact@hautpaystourisme.fr

En cas de problème sur le parcours : randonnee@cchpm.fr

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



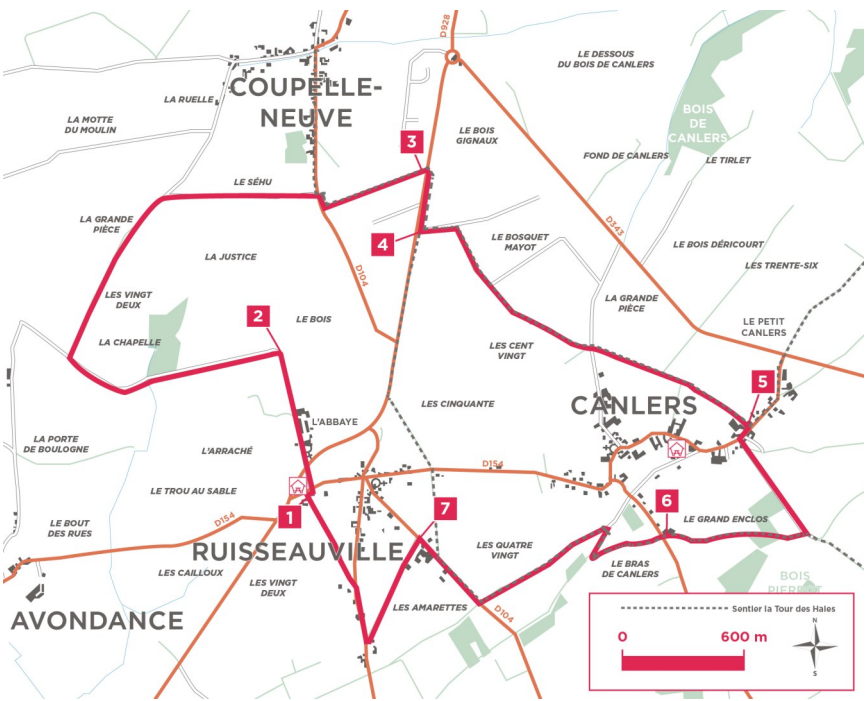
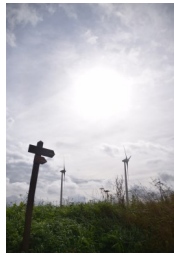


 Table de pique-nique couverte

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			



Descriptif :

1- De la Mairie se diriger vers l'Abbaye, traverser la D928 (prudence !) et continuer tout droit rue de l'Abbaye. A 600 m, bifurquer sur la gauche pour poursuivre sur le chemin des Chasses marées.

2- Continuer tout droit sur 1 km, puis pendre à droite le chemin herbeux. 930 m plus loin, tourner à droite et continuer tout droit sur 760 m. Vous arrivez sur la D104, à l'entrée de Coupelle-Neuve, prendre à droite et reprendre le chemin herbeux 100 m plus loin sur votre gauche.

3- A 480 m, tourner à droite pour longer la D 928, continuer sur 250 m et traverser la Départementale (attention route très fréquentée !). De l'autre côté de la route, prendre à droite pour longer la D 928 sur 100 m, vous arrivez sur le parc éolien de la Chapelle Sainte-Anne.

4- Bifurquer sur la gauche et 180 m plus loin, prendre sur la droite. Continuer tout droit sur 900 m, puis traverser la route de Fruges et poursuivez toujours tout droit sur 900 m (sentier difficile d'accès, passer la barrière fermée sur le sentier pour continuer tout droit).

5- Arrivée sur une route dans le village de Canlers, tourner à droite, puis reprendre à gauche à l'entreprise agricole qui se trouve 70 m plus loin. Continuer tout droit sur 500 m, puis prendre le chemin à droite. Vous arrivez dans un carrefour herbeux au niveau du bois (2 passages possibles dans le bois ou contourner le bois), poursuivre sur le chemin sur 700 m.

6- Arrivée au Château d'eau, traverser la rue de Tramecourt pour aller en face sur le sentier herbeux. Continuer tout droit sur 380 m, puis obliquer à droite et reprendre le chemin à gauche 100 m plus loin. Continuer tout droit, vous arrivez sur la D 104, prendre à droite sur la rue de Blangy (prudence !). Vous entrez dans le village de Ruisseauville avec une vue sur la Chapelle.

7- A 450 m, tourner à gauche pour emprunter le chemin, aller tout droit jusqu'à la route, puis tourner à droite sur la rue d'Azincourt. 260 m plus loin bifurquer à gauche sur le chemin de Squarbe au niveau de la Chapelle. Continuer tout droit pour rejoindre le point de départ.



Interdit aux véhicules motorisés



Bonne Conduite

- *Vététistes, pour limiter les dégâts de la flore et l'érosion des sols, évitez de quitter les sentiers balisés.
- *Apprenez à connaître la faune et la flore en la respectant.
- *Emportez vos déchets avec vous - Ne faites pas de feu dans la nature.
- *Ne dérangez pas les animaux domestiques ou les troupeaux. Refermez les barrières et les clôtures derrière vous.
- *S'il vous plaît, tenez votre chien en laisse. Vous êtes responsable des accidents ou des dégâts qu'il pourrait provoquer.



N'oubliez pas votre équipement !

- *Des chaussures avec de bonnes semelles et permettant le maintien des chevilles.
- *De l'eau et des aliments énergétiques en quantité suffisante.
- *Selon la saison et la météo, un vêtement imperméable, un pull et un moyen de se protéger du soleil.

Quelques consignes pour votre sécurité

- *Consultez la météo (3250) avant le départ.
- *En période de chasse, certaines randonnées sont déconseillées ou interdites. Renseignez-vous en mairie.
- *Respectez le balisage.
- *En VTT, le port du casque est fortement conseillé.
- *Certains itinéraires peuvent traverser ou emprunter des routes à grande circulation. Soyez donc toujours attentifs à la circulation et respectez le code de la route.

